

Pouvoir d'emprunt

opposons pas s'il vise à satisfaire les besoins énergétiques des Canadiens tout en leur évitant des hausses inexorables, marquées et régulières du prix de l'énergie comme celles que le gouvernement propose et qui, à notre avis, devraient faire croître immédiatement le taux d'inflation.

Le taux d'inflation se situe actuellement à un niveau à peine inférieur à 10 p. 100. La plupart des économistes conviennent que l'augmentation de \$4 le baril du prix du pétrole que le gouvernement devrait annoncer incessamment ajoutera au moins 2 p. 100 au coût de la vie. Compte tenu de la taxe d'accise, cela équivaut à une hausse de 3 p. 100 du coût de la vie. Pour toute l'année, cela devrait nous donner au milieu de l'année 1980 une hausse de 11 à 13 p. 100 du coût de la vie. Bien triste perspective pour les Canadiens qui comptent sur le nouveau gouvernement pour modifier les politiques fondamentales que l'ancien gouvernement libéral avait mises en œuvre.

Le gouvernement demande au Parlement de lui accorder un pouvoir d'emprunt de sept milliards de dollars sans fournir de solutions aux problèmes fondamentaux avec lesquels notre pays est aux prises. Après tout, ces députés constituent le gouvernement depuis le mois de mai de cette année. Aussi bien avant que pendant la campagne électorale, ils ont dit aux Canadiens qu'ils avaient élaboré des politiques capables de satisfaire davantage les besoins des Canadiens. Pourtant, six mois plus tard, nous n'avons toujours pas de politique définie. On se contente de nous assurer que des études ont été entreprises et que des lignes de conduite seront annoncées sous peu.

● (2010)

Un des problèmes les plus graves, c'est que notre pays n'a pas de stratégie industrielle. Un autre problème, c'est que la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière, qui est tellement indispensable à toute économie moderne, diminue graduellement. L'industrie manufacturière canadienne ne peut pas et n'a jamais été capable de faire face à la concurrence étrangère. Non seulement nous ne sommes pas capables de faire face à la concurrence pour nous implanter sur les marchés internationaux, mais nous sommes de plus en plus incapables de répondre aux besoins des Canadiens en concurrence avec des pays étrangers. Par conséquent, le pourcentage de travailleurs employés dans l'industrie manufacturière par rapport à l'ensemble de la population active est tombé de 26 p. 100, il y a quelques années, à environ 20 p. 100 actuellement.

À notre avis, une des principales raisons de ce déclin qui ne semble pas vouloir s'arrêter, est que les gouvernements tant libéraux que conservateurs qui se sont succédé jusqu'ici n'ont pas su établir un programme de recherche et de développement tant dans leurs propres services que dans nos universités et nos industries, pour répondre aux besoins des Canadiens.

En juin 1978, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie de l'époque a fait une déclaration qu'il considérait importante. Il a dit qu'en 1983 le gouvernement consacrerait à la recherche et au développement 1.5 p. 100 du produit national brut au lieu de 1 p. 100. En disant cela, le ministre savait que la plupart des pays industrialisés consacraient déjà au moins 2 p. 100 de leur produit national brut à la recherche et au développement.

Cette annonce fut critiquée par l'opposition officielle de l'époque et, en fait, par le premier ministre actuel de même que par notre parti, parce que, comme nous l'avons dit, et à juste titre, cet objectif ne répondrait pas aux besoins des

Canadiens. Moins d'un mois ou deux après cette annonce, le gouvernement de l'époque, poussé par la prétendue nécessité d'imposer des restrictions, quel que soit le sens que l'on ait voulu donner à ce mot, a décrété des réductions importantes aux programmes de recherche déjà prévus dans les laboratoires du gouvernement. Les compressions budgétaires qui se sont appliquées aux subventions versées aux universités par l'entremise des provinces ont réduit encore davantage la recherche universitaire.

Rien n'indique que les projets du gouvernement précédent ou ceux du gouvernement actuel assureront le très fort accroissement des travaux de recherche et de développement indispensables au secteur privé et particulièrement au secteur industriel pour atteindre seulement le modeste objectif proposé par le gouvernement précédent, sans parler des objectifs plus ambitieux qu'ont proposés notre parti et le parti ministériel lorsqu'il était dans l'opposition.

Permettez-moi de donner une idée brève de l'état actuel de la recherche scientifique et du développement au Canada. Selon les données de l'OCDE, le Canada se place au milieu de 10 pays industrialisés quant aux variables de l'éducation qui mènent à la recherche scientifique, mais il se trouve presque au bas de la liste au chapitre des dépenses affectées à l'emploi dans le domaine de la recherche et du développement et de la production de recherche. Pendant que les autres pays augmentaient leur effectif employé à la recherche et au développement à des taux atteignant 8 p. 100 par année, le pourcentage de la population employé à ces activités au Canada a diminué depuis 1968. En dollars de 1970, le montant global des dépenses faites au Canada pour la recherche et le développement est passé de 980 millions de dollars cette année-là à 910 millions de dollars en 1977. Je suis certain que lorsque nous aurons les données de 1978 nous constaterons encore une baisse.

La proportion du produit national brut affectée aux dépenses pour la recherche et le développement n'a pas cessé de baisser après avoir atteint le niveau record de 1.8 p. 100 en 1967. À l'heure actuelle, elle représente probablement moins de 1 p. 100. La baisse de la recherche scientifique remonte probablement au moins à 1971, c'est-à-dire bien avant que le gouvernement fédéral ne décide d'adopter un programme de restrictions financières. De 1971 à 1979, le budget du Conseil de recherche médicale et du Conseil national des recherches en dollars courants n'a même pas doublé, tandis que le total des dépenses fédérales a quintuplé pendant la même période. En dollars constants de 1969, les subventions moyennes accordées aux chercheurs médicaux ont baissé de \$24,900 en 1971 à \$18,700 en 1977.

Il ne faut donc pas s'étonner que les chercheurs médicaux les mieux formés quittent régulièrement le Canada pour d'autres pays, surtout les États-Unis. N'importe quel député qui veut établir la véracité de ce que j'avance pour sa propre satisfaction ou celle de ses électeurs n'a qu'à faire un simple appel téléphonique à une université s'il y en a une dans sa propre circonscription ou une circonscription voisine.

Selon le comité spécial formé par l'ancien ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, pour atteindre l'objectif que se fixait le gouvernement fédéral en vue de faire passer la proportion du produit national brut représentée par le total des dépenses pour la recherche et le développement au Canada de .92 p. 100 à 1.5 p. 100 d'ici 1983, il faudrait